

Yvelines votre canton

Versailles Nord / Montreuil / Jussieu Petits-Bois Picardie /
Clagny Glatigny /

Versailles Nord-Ouest /
Saint-Louis / Notre-Dame / Clagny Glatigny /

La lettre
du Conseil général des Yvelines

n° 6
Février 2009



Yvelines
Conseil général

www.yvelines.fr



Collège Rameau, côté rue du Refuge avant travaux

Collèges

Un effort sans précédent en faveur des 5 collèges versaillais

Cité Scolaire Hoche

Le Conseil général participe avec la Région aux travaux de restructuration. Il s'agit là de travaux tout à fait considérables - requalification des locaux dédiés au collège, retraitement des espaces extérieurs et sportifs, requalification des parkings - soit 170 places pour partie en sous-sol et restauration de la chapelle -, financés à hauteur de 22,5 M par le Département.

Fin des travaux du collège prévus en septembre 2009.

Reconstruction du collège Rameau

Pour un coût global de près de 15M, le Département a pris la décision de procéder à la démolition reconstruction de ce collège emblématique de Versailles, situé dans un parc de 3 hectares. Ce futur collège, dont la maquette a déjà été présentée à l'équipe pédagogique, aux parents d'élèves et au conseil de quartier, sera exemplaire en matière de développement durable et d'insertion dans le site. Début des travaux en février 2009, ouverture prévue du nouveau collège en septembre 2010.

Collège de Clagny

Il est prévu la rénovation complète de cet établissement construit par le Département en 1979. La totalité de ces travaux, pris en charge par le seul Conseil général à hauteur de 8,2M€, devrait s'échelonner de l'été 2009 à l'été 2011.

La totalité des collèges versaillais aura bénéficié d'une participation du Département de 51M€, sans équivalent pour aucune autre ville du département. Une nouvelle fois, le Conseil général des Yvelines témoigne de sa réactivité et de sa priorité dans son engagement en faveur des collégiens.

Pour nous joindre :

Alain SCHMITZ - Tél : 01 39 07 70 35

Bertrand DEVYS - Tél : 01 39 07 72 76

b.devys@dvaec.fr

Hôtel du Département - 2 place André Mignot
78012 Versailles Cedex



Alain SCHMITZ
Ancien sénateur, Vice-Président
délégué à l'Urbanisme et
à la politique du Logement



Bertrand DEVYS
Conseiller général, Président
du Service Départemental
d'Incendie et de Secours (SDIS)

Chers Versaillais,

Pour la septième année consécutive les taux de fiscalité du département des Yvelines seront inchangés !

Taux moyens pondérés de la fiscalité directe 2007 :

Yvelines : 4,64 %

Moyenne Ile-de-France : 6,91 %

Moyenne des 19 départements de plus de 1 million d'habitants : 7,76 %

Le maintien d'une fiscalité basse et stable contribue à faire de notre département un territoire attractif pour les acteurs économiques créateurs de richesse et permet d'assurer une meilleure justice sociale pour les habitants.

Le taux d'imposition yvelinois est le plus faible de l'Ile-de-France et des 19 départements de plus de 1 million d'habitants.

Ce résultat exemplaire est obtenu d'une part grâce à des dépenses de fonctionnement les mieux maîtrisées de tous les départements d'Ile-de-France, et d'autre part grâce à une dette nulle depuis 2006.

Notre département est celui dont la part du budget consacrée aux investissements est la plus élevée de tous les départements de notre région.

Vous pouvez compter sur notre engagement et notre dynamisme pour défendre les intérêts des Versaillais et des Yvelines.

Alain SCHMITZ et Bertrand DEVYS

Sécurité civile

Conformément à la loi d'août 2004, le Président du Conseil général a délégué son pouvoir de Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines (Sdis) à Bertrand Devys, Conseiller général.

Le Sdis 78, établissement public départemental, est classé 3^e plus important par le ministère de l'intérieur.

4 300 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires arment 46 centres de secours, réalisent 103 000 opérations par an avec une garde journalière de 420 pompiers. 170 agents non pompiers participent avec les officiers à la gestion du service public de secours qui coûte 120 000 000 €, financés au travers des impôts locaux (75 € par habitant). Le Conseil général apporte 55 % du budget fonctionnement et participe à l'investissement dans un programme pluriannuel de 80 millions d'euros.

Avec un effectif total de 125 sapeurs-pompiers, dont 19 au départ, le Centre de secours principal de Versailles participe à 9 000 interventions par an et assure, notamment, la sécurité du Château, deuxième lieu le plus visité de France, en appui du service incendie du Château. 80 % de l'activité concerne le secours aux personnes et 6 % les incendies.

Le Conseil général a financé ces dernières années la rénovation du Centre pour 2 M€ et subventionne à 100 % l'acquisition d'un camion-bras élévateur de 44 mètres capable de surplomber les toitures du Château (700 000 €).

Retrouvez toutes les informations et l'actualité journalière du Sdis sur son site Internet : www.sdis78.fr



Manœuvre incendie au Château de Versailles

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité départementale, EPY

Centre-ville : Reconquérir les centres-villes en créant les conditions du maintien du commerce de proximité et des activités artisanales, développer et pérenniser l'attractivité des pôles urbains, telle est la politique originale et volontariste mise en œuvre par le Département pour les années 2007 - 2013 : aide financière aux communes pour l'expertise des équipements commerciaux de centre-ville, aide à l'acquisition et à la restructuration des emplacements stratégiques, contrat de centre-ville pour 3 ans pour valoriser l'espace public et améliorer l'accessibilité avec la création de parkings. Avec un budget estimé à 50M€, le Département entend être, aux côtés des communes, la collectivité mobilisatrice pour maintenir et développer l'attractivité des centres-villes.

Groupe socialiste

Compte tenu de la récession économique et de son impact sur les yvelinois, les priorités de notre groupe visent la défense de l'emploi, les projets d'insertion professionnelle et le soutien au tissu économique.

Notre responsabilité d'élu est engagée dans tous les projets du territoire en imposant la prise en compte de toute la dimension environnementale. Aussi nous considérons le projet de sauvetage de l'industrie automobile comme un levier essentiel de notre département, la répartition équitable des ressources ne peut se concevoir qu'en concertation avec la population et les élus locaux.

Groupe communiste

Le Président de la République va réaliser le vœu le plus cher des libéraux : mettre fin à la Taxe Professionnelle. Cela va créer de très gros problèmes financiers aux collectivités locales. La création d'un « fonds stratégique d'investissement » n'est rien d'autre qu'un instrument de plus dans la guerre économique mondiale qui conduit le monde au bord du gouffre. Cette mesure ne peut répondre aux besoins des PME-PMI qui emploient 80 % des salariés. Les solutions sont ailleurs et notamment dans la création d'un Pôle Financier Public sous contrôle de l'Etat, des salariés, des collectivités et des épargnants pour relancer l'emploi, les salaires, les investissements productifs.